

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 17 avril 2026

Portant délégation de signature à **M. Vincent GENESTE** Directeur au sein du Pôle ressources et à **Mme Valérie LAURENT-ROUX**, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole.

NP 28141

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5210-9 du Code général des collectivités territoriales, à **M. Vincent GENESTE**, Directeur des ressources humaines, au sein du Pôle ressources pour la signature des documents suivants :

Tous documents relatifs à la réception ou l'attribution des marchés publics de la Direction des ressources humaines ; y compris sous la signature d'EDOUARD, toutes décisions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à l'article L. 5210-9 et de la Direction des ressources humaines.


Décretions relatives au déroulement de la procédure des marchés publics de la Direction des ressources humaines :

- Attributions de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (certificat de réception, attestation de travaux) d'un prestataire relevant de la Direction des ressources humaines ;
- Attestations relatives à l'emploi de travail pour l'année fiscale ;
- Certificats avec le nombre d'heures et le forfait pour les agents qui travaillent à l'heure ;
- Attestations relatives à l'absence de travail ;
- Attestations employeur pour le Cadre primaire d'assurance maladie, pour les agents non titulaires au profit de travail ;
- Attestations employeur pour les agents, avec le nombre de jours effectifs travaillés dans l'année ;
- Attestation Supplément familial de traitement ;
- États de présence Agents de services et de paiement, pour les contrats validés avec le brut par mois ;
- Attestations employeur pour des résultats qui concernent la prise en charge du droit de travail, ou une partie du régime indemnitaire ;
- Certificats attestant des conditions de travail, rémunérations d'emploi des agents ;
- État des services pour les concours ;
- Convocations de formation ;
- Convocation de stage ;
- Cahiers de mission concours et examens ;
- Bulletins d'inscription à des organismes de formation ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Vincent GENESTE, Directeur au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28141.pdf
(.pdf, 161,4 Ko)

 TÉLÉCHARGER

